



Demande d'information

Par Lolo97

Bonjour

Pouvez vous m'expliquer la différence entre l'audience et la mise en état
Cordialement

Par Violet

Bonjour Lolo97

Pour info :

1°) - la mise en état est la phase de la procédure écrite qui a pour objet de mettre le dossier en état d'être jugé.

2°) - la plaidoirie :

- exposé oral des faits d'un procès et des prétentions du plaideur fait en général par son avocat.

Cordialement.